

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MOSS GROUP »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8e
TRANCHE, Lot 664, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 20/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MOSS GROUP »

Objet : - Les Prestations de services digitaux;
- Le transport et la livraison de marchandises d'autrui;

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8e
TRANCHE, Lot 664, Ilot 43

Dirigeant(s) M MOSSOA TONY ODILON EVRARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02290 du 23/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15702/GTCA/RC/2023 du 23/02/2023

